

Billère, le 29 février 2008

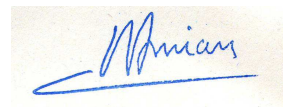
Monsieur le président,

Nous avons pris connaissance de votre courrier relatif à la charte vélo avec la plus grande attention. C'est avec plaisir que je vous communique la position de la liste que je conduis sur l'ensemble des propositions choisies par vos adhérents. Vous constaterez que nous avons essayé d'apporter une réponse la plus précise possible à l'ensemble des 12 thématiques (cf document joint).

Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger sur le sujet des modes de transports doux et vous savez combien nous sommes attachés, sur la commune de Billère, à les promouvoir. Ainsi, nous espérons avoir l'occasion de poursuivre avec vous cet échange constructif et restons à votre entière disposition pour cela.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean Arriau



PJ : charte vélo
Point de vue de la liste « Billère, notre Ville à Vivre »

Charte Vélo 12 propositions pour l'agglomération

Ville de Billère

Liste conduite par Jean Arriau « Billère, notre Ville à Vivre »

Nous tenons à préciser, en introduction, que deux études ont été récemment menées sur les transports en mode doux.

La première concerne une boucle sur la partie haute de Billère. Un diagnostic pour la requalification et la mise en sécurité des voies de la commune a ainsi été confié à un cabinet extérieur en 2007. Ce diagnostic a été présenté en commission des travaux.

La deuxième étude concerne une boucle dans le secteur de la Plaine, qui permet de relier les berges du gave et les équipements de sport et de loisirs (piscine, golf, tennis). Elle a été confiée aux services techniques de la Ville de Billère.

Ce travail est mené en étroite concertation avec la Communauté d'Agglomération. Il constitue un des axes prioritaires du plan de déplacements urbains.

Nous tenons enfin à indiquer que, dans un souci d'efficacité et de concertation, nous allons nous rapprocher de passionnés mais aussi de professionnels du vélo billérois. Tandis que les uns vont nous aider à inciter le plus grand nombre à utiliser le vélo, les autres vont nous apporter leur expérience technique, notamment dans la mise en place de flottes de vélos à la location.

Dialoguer

1 . Un délégué vélo a été nommé pour superviser la création du schéma directeur puis sa mise en œuvre en servant d'interlocuteur auprès du public. Il s'agit de Jean Bognard.

2. Nous consulterons Pau à Vélo sur tous les aménagements urbains, dans la logique des contacts déjà pris.

Améliorer la sécurité des déplacements

3. Nous prévoyons de sécuriser les accès à vélo de tous les établissements scolaires et de sensibiliser les jeunes à l'usage du vélo pendant leur scolarité.

4. Nous n'envisageons pas pour l'instant d'équiper tous les ronds-points avec une piste ou bande circulaire protégée.

5. Nous nous engageons à augmenter le kilométrage des aménagements cyclables en privilégiant partout où elles sont réalisables, des pistes cyclables. Nous prenons ainsi en compte les modes doux de circulation dans tout nouveau projet

d'aménagement de voie. Cela a été le cas récemment pour la rue Baron Séguier, l'avenue du Château d'Este ou encore la voie Forgue.

6. Autre priorité : la réduction de la vitesse en centre-ville et dans les quartiers résidentiels à 30 KM/h

Mettre en cohérence les voies cyclables

Nous ne sommes pas à même de prendre position sur les trois points suivants : nous estimons que l'ensemble des communes de l'agglomération doivent préalablement se concerter, travailler ensemble, et convier pour cela les élus locaux, les associations et les professionnels concernés.

7. Créer-relier les voies cyclables des centres villes vers la périphérie de l'agglomération

8. Réaliser en 5 ans la partie de la voie verte des gaves devant traverser l'agglomération

9. Créer en 2 ans le schéma directeur des aménagements cyclables dans chaque commune

Rendre l'usage du vélo plus simple

10. Nous n'avons pas pour objectif de généraliser les contre sens cyclables.

11. Nous sommes prêts à autoriser l'accès des vélos sur quelques chemins piétons.

12. Nous prévoyons d'investir dans les déplacements cyclables (développement et entretien).